

DEPARTEMENT

DU GARD

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-ALEXANDRE

Nombres de Membres

Afférents au Conseil Municipal : 15

Qui ont pris part à la délibération : 15

Date de la convocation :

Le 22 mai 2026

Séance du VENDREDI 05 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six et le vendredi cinq juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Benjamin ROCA Maire,

Étaient présents :

M. Maxime BEUGNON, Mme Chantal SABATIER, Michel VENDITTI, Mme Elodie LE CAER Adjointe,
M. BELIN Janick, Mme Souad BENMASSAOU, Mme DALENC Marie-Pierre, M. DU SOUCH Benoît, Mme HERNANDEZ Aurélie, M. MARION Jean-Pierre, Conseillers,

Absent(s) avec Procuration :

Mme Catherine HERGOTT a donné pouvoir à Mme Elodie LE CAER
M. Didier MASSOT a donné pouvoir à Michel VENDITTI
Mme Yolande BORNET a donné pouvoir à Mme Chantal SABATIER
Mme FEDORAS CONSTANT Raphaëlle a donné pouvoir à M. Janick BELIN pour voter en son nom.
Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Mme LE CAER Élodie a été désignée comme secrétaire de séance.

3- DELIBERATION : PORTANT DÉCISION MODIFICATIVE N° 1/2026 – BUDGET COMMUNE

M. le Maire propose au Conseil Municipal les crédits budgétaires suivants :

Section Fonctionnement :

D	673	67 - Charges spécifiques			0,00 €	5 249,71 €	0,00 €	5 249,71 €	Réel	Fonctionnement
R	7328	73 - Impôts et taxes			0,00 €	5 249,71 €	0,00 €	5 249,71 €	Réel	Fonctionnement
					0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Réel	
Total dépense					0,00 €	5 249,71 €	0,00 €	5 249,71 €		
Total recette					0,00 €	5 249,71 €	0,00 €	5 249,71 €		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents ou représentés, ces transferts.

Pour extrait certifié conforme,

LE MAIRE,

M. Benjamin ROCA.

